



République française
LOZERE
MONTRODAT - Commune

Séance du mardi 08 juillet 2025

Membres en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation : 30/06/2025

date d'affichage : 30/06/2025

huit juillet deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Rémi ANDRE,

Présents : Rémi ANDRE, Michel CONDI, Maggy REMIZE, Pierre BOUDET, Monique DOMEIZEL, Philippe BUFFIER, Isabelle CELLIER, David BOUQUIN, Marie-Laure PRADEILLES, Magali MOURGUES

Représentés : Fabien ANDRIEU représenté par Michel CONDI, Marie-Christine PORTE représentée par Monique DOMEIZEL;

Absents et Excusés : Ludovic MOULIN, Sylvain KURIATA

Secrétaire de séance :

Magali MOURGUES

2025D047 - Objet : Aménagement de la cuisine de la maison d'habitation de la Boriette

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la construction de la maison d'habitation située 3 Impasse du Nord à la Boriette va démarrer courant juillet 2025.

Il convient désormais de désigner l'entreprise qui réalisera les travaux d'aménagement de la cuisine nécessaire au futur usage locatif.

Une mise en concurrence a été effectuée conformément aux règles en vigueur du Code de la commande publique.

Après consultation, les 3 offres suivantes ont été reçues en mairie :

	Rénov	SAS MD Cuisines	M INTERIEUR
Meubles	4650.00 € TTC	4454.42 € TTC	4960.20 € TTC
Plans de travail	1600.00 € TTC	1608.80 € TTC	1730.42 TTC
Eviers robinetterie	450.00 € TTC	306.00 € TTC	499.00 TTC
Electro ménager	1700.00 € TTC garanti 5 ans	1504.90 € TTC garanti 2 ans	1942.78 TTC
Accessoires			443.74 TTC
Poses		648.00€ TTC	1300.00 TTC
Total HT	7 000.00 €	7101.77 €	9155.58 €
Total TTC (arrondi)	8400.00 €	8500.00 €	10986.69 €

Date de transmission de l'acte: 10/07/2025

Date de reception de l'AR: 10/07/2025

048-214801037-2025D047-DE

A G E D I

M.le Maire, propose de retenir l'entreprise suivante :

- **Entreprise retenue** : Rénov
- **Adresse** : 8 bis Rue de Carrières – 48000 MENDE
- **Montant du marché** : 7000 € HT - 8400 € TTC)
- **Objet des travaux** : Travaux d'aménagement de la cuisine (mobilier, plomberie, équipements, etc.)
-

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
DECIDE :**

1. D'attribuer le marché de travaux d'aménagement de la cuisine de la maison située 3 Impasse du Nord à l'entreprise [nom de l'entreprise], pour un montant de 8400 € TTC ;
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux, et à engager toutes démarches nécessaires à la bonne réalisation des travaux ;

Adopté à l'unanimité (à main levée)

**Le Maire,
Rémi ANDRE**

**Secrétaire de séance,
Magali MOURGUES**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr .

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

Date de transmission de l'acte: 10/07/2025

Date de reception de l'AR: 10/07/2025

048-214801037-2025D047-DE

A G E D I